



D'un siècle à l'autre ...

Coup d'œil sur deux décennies

de démographie locale



Pourquoi avoir entrepris cette petite étude ?

A force de tourner et retourner les pages des registres paroissiaux ou d'état-civil, j'ai fini par vouloir en savoir un peu plus sur les habitudes de nos ancêtres en faisant une comparaison d'un siècle à l'autre.

J'ai donc retenu deux périodes décennales, la première couvrant les années 1735 à 1744 et la seconde les années 1835 à 1844.

Pourquoi, me direz-vous, avoir démarré en 1735 ?

Mon intention première était de débiter en 1740, époque où les différents actes commencent à être mieux renseignés. Mais arrivé à l'année 1745, je trouvais des registres négligés et parfois illisibles qui me rebutèrent.

Pourquoi un tel changement, me direz-vous, et comment l'expliquer. Très simplement.

En 1744, le clergé local subit une hécatombe puisque trois prêtres moururent dans l'année. Il fut donc pourvu à leur remplacement, mais les successeurs n'avaient pas le même soin que leurs devanciers dans la tenue des registres ...

Pour garder la durée fixée, je rebroussais donc chemin dans le temps.

Bien entendu, il ne s'agit pas là d'un travail de statisticien mais une simple constatation de faits.

Pour faciliter ma rédaction, la décennie 1735-1744 sera appelée première période et celle de 1835-1844 seconde période.

MARIAGES

Leur nombre

D'un siècle à l'autre nous avons étonnamment, à deux près, le même nombre de mariages : 286 pour la première période et 288 pour la seconde période. Nous arrivons donc à une moyenne annuelle de 28 mariages, même si à l'intérieur de chaque période on peut constater de grands écarts.

* pour la première, un plus bas en 1739 avec 19 mariages et un plus haut en 1741 avec 41 mariages.

* pour la seconde, un plus bas en 1840 avec 20 mariages et un plus haut en 1835 avec 40 unions.

Quand se marie-t-on ?

A toute époque bien entendu, mais jamais en Carême ou dans le temps de l'Avent. Dans la seconde période, s'y ajoutera la restriction du mois de mai, mois de Marie.

Ces époques exclues on se marie un peu n'importe quand, mais avec un moindre sensible, sur les deux périodes, en août et septembre, mois consacrés aux travaux des champs.

En première période, ce sont les mois de février et juillet qui ont la faveur des futurs époux, alors que ceux de la seconde période privilégient juin et avril.

L'âge moyen au premier mariage

Pour le déterminer, ont donc été systématiquement exclus les conjoints convolant en secondes ou troisièmes noces, et le décompte effectué :

* pour la première période sur 176 hommes (soit 61%) et 202 femmes (soit 70%)

* et pour la seconde période sur 236 hommes (82%) et 273 femmes (95%)

Il existe bien sûr des écarts importants puisque pour les hommes l'amplitude va de 19 à 65 ans et pour les femmes de 15 à 58 ans.

Hormis ces cas extrêmes, la moyenne s'établit à 27 ans pour les hommes et 26 ans et 3 mois pour les femmes pendant la première période. Durant la seconde période, l'âge moyen est pratiquement identique : 27 ans et 4 mois pour les hommes et 26 ans et demi pour les femmes.

Où se marie-t-on ?

Bien sûr en ce qui concerne les femmes, majoritairement dans la Commune de résidence. Ainsi en première période elles sont 272 sur 286 à convoler au Lude.

Et quand elles ne résident pas au Lude, d'où viennent-elles ? En vérité, elles n'ont pas fait de nombreux kilomètres pour venir épouser : Coulongé, Savigné, Dissé et autres Communes voisines, à l'exception de 4 arrivant de Tours, Le Mans, Bourgueil et même Evron.

Sont-elles nées au Lude ? Les actes de la période ne mentionnant pas le lieu de naissance, il est difficile de répondre à la question, bien qu'on puisse supposer que le plus grand nombre y aura vu le jour.

Quant aux hommes, toujours pour cette première période, ils sont 201 à résider au Lude. Ceux n'y résidant pas sont eux aussi issus des Communes voisines, avec quelques exceptions sur Le Mans, Semblancay, Véretz ou Bourgueil.

Durant la seconde période, 271 des femmes sur les 288 résident elles aussi au Lude.

Les actes de l'époque le mentionnant, on sait que 149 (soit plus de 51%) d'entre elles y sont également nées.

Pour les autres, le lieu de naissance se situe le plus souvent dans un rayon de 20 kilomètres, certaines d'entre elles arrivant cependant d'Orléans, Nantes, Angers ou Le Mans, début de mobilité géographique pour venir travailler au Lude où y suivre les parents.

Quant aux hommes, ils sont eux 207 à résider au Lude au moment de leur mariage et exactement 100 d'entre eux y ont également vu le jour.

Et pour ceux qui n'y sont pas nés, là aussi le plus grand nombre sera né dans un rayon de 50 kilomètres, avec, exception de taille, quatre polonais réfugiés au Lude après les événements de 1830.

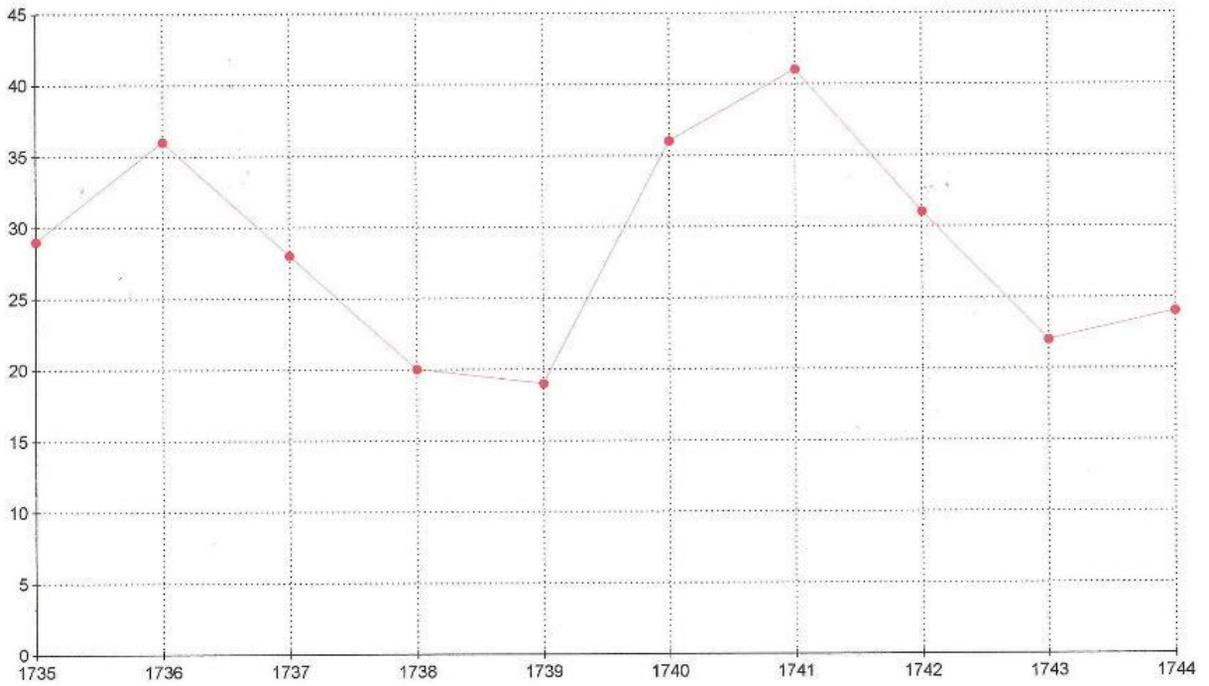
La signature des actes

Elle ne peut en aucun cas révéler le degré d'instruction des époux, mais au moins leur alphabétisation. A voir certains paraphes, on peut même penser que nombre d'entre eux ont dû peiner pour l'apposer.

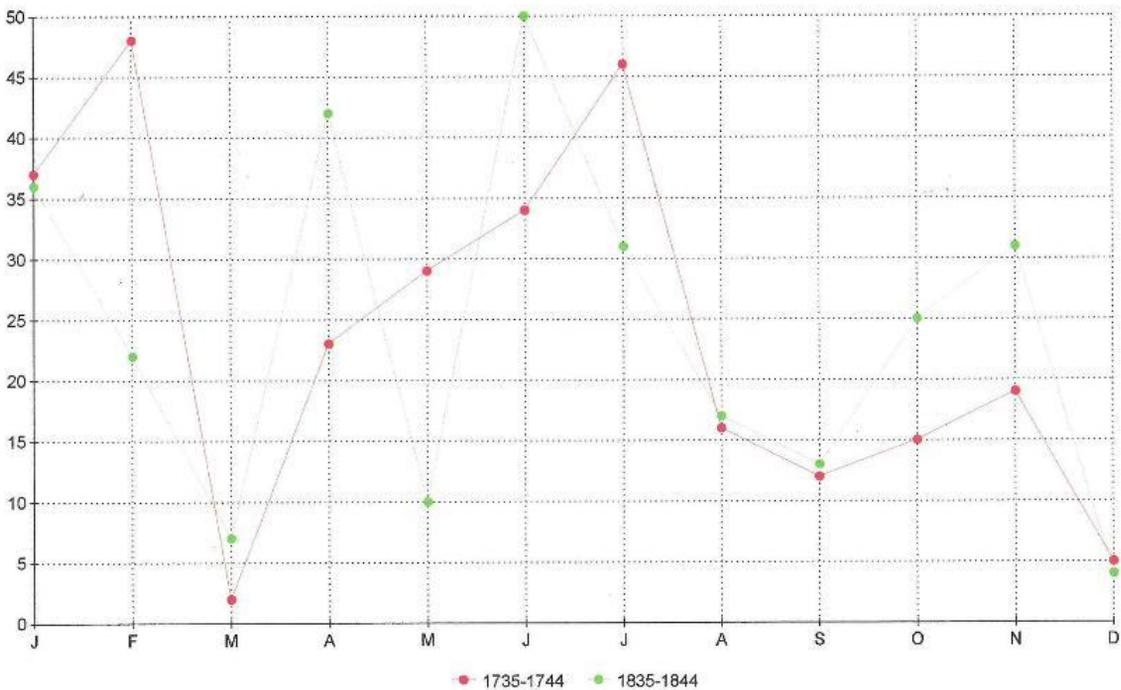
Quoi qu'il en soit, ils sont, pour la première période, presque 32% d'hommes et 28% de femmes à signer.

Pour la seconde période, les progrès sont notables, les femmes dépassant même les hommes : 40% pour eux et près de 44% pour elles.

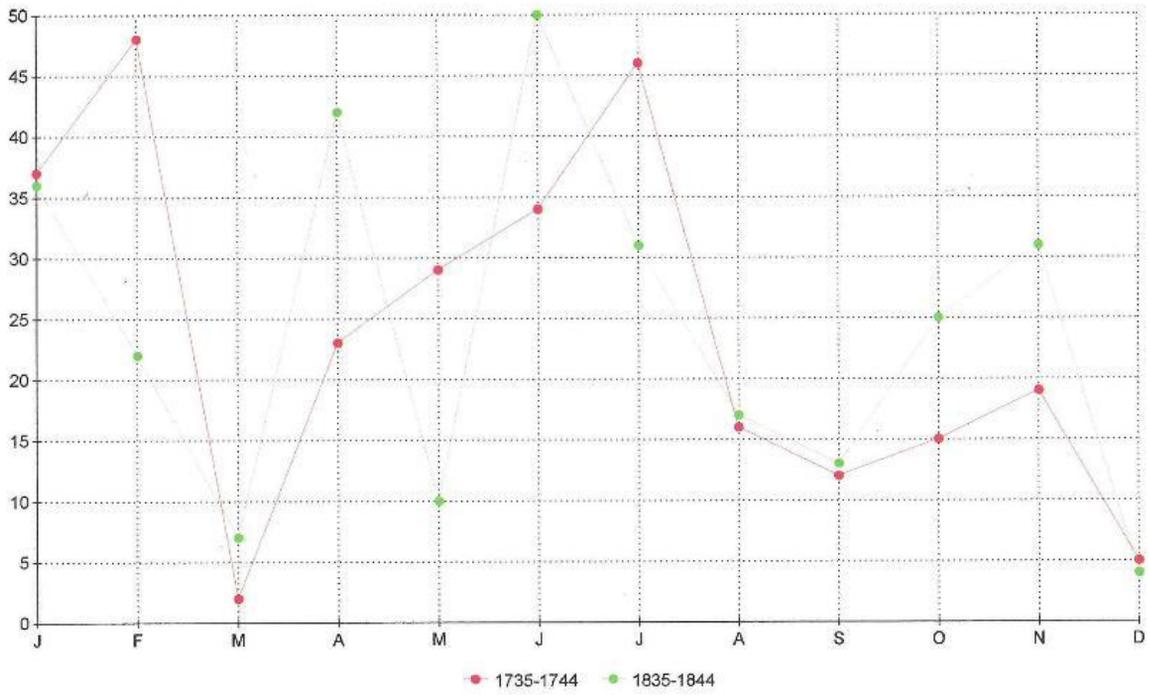
1735-1744 - Nombre annuel de mariages



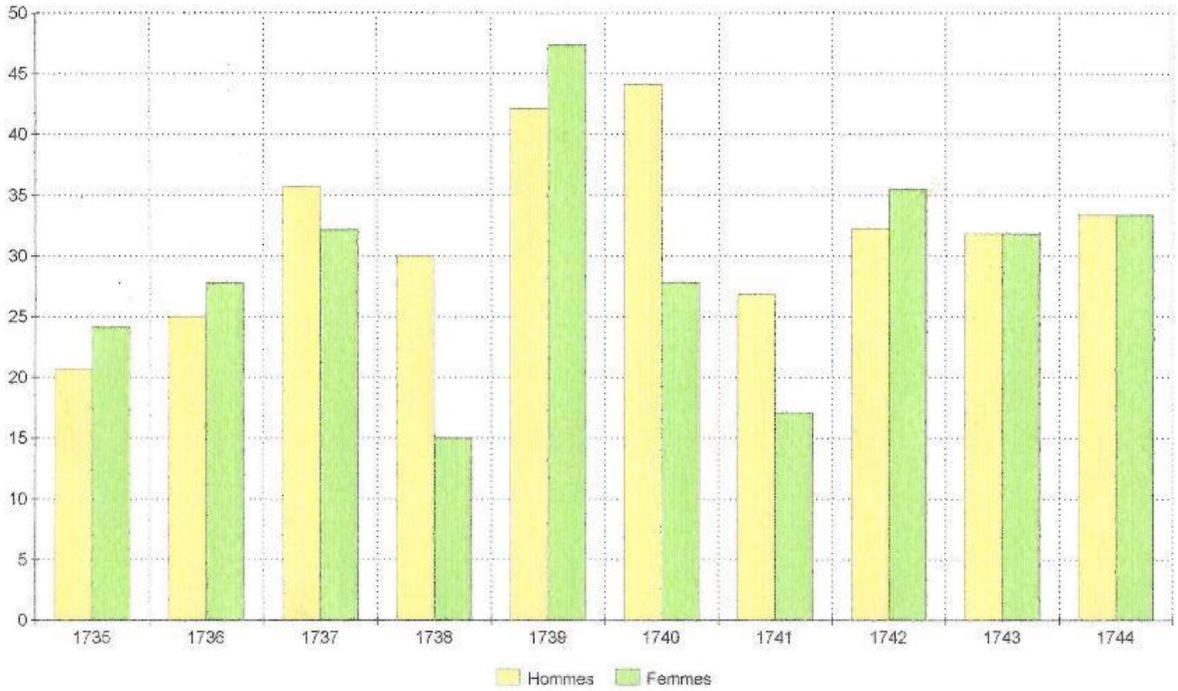
Mois du mariage



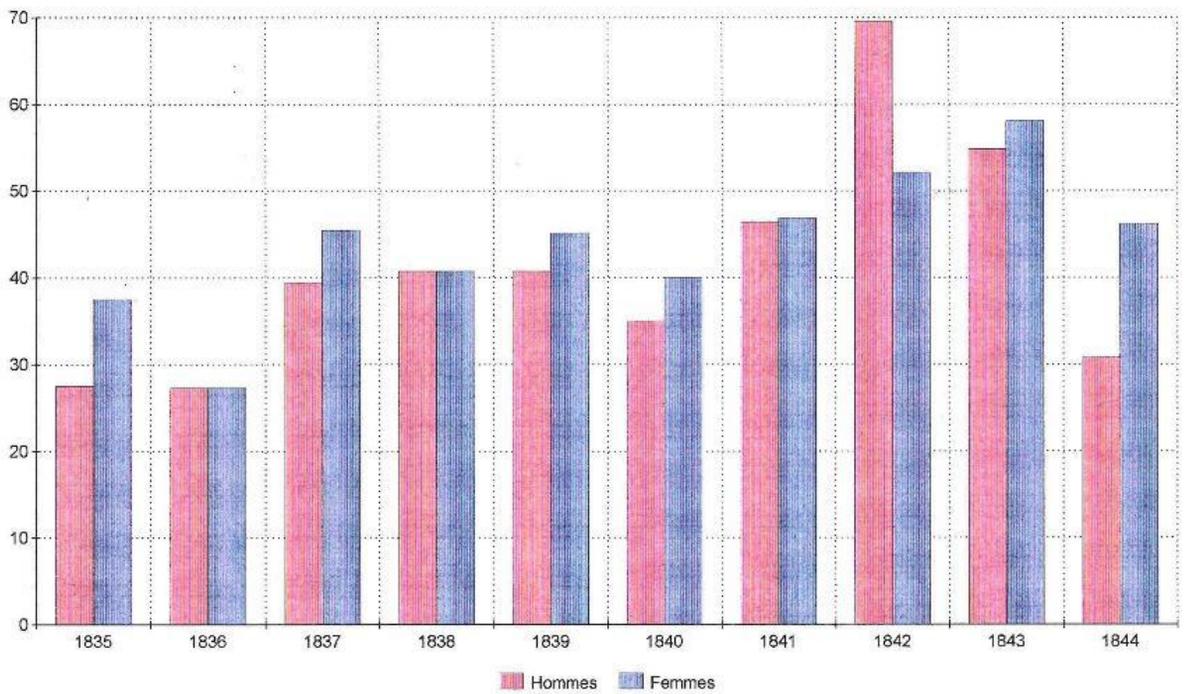
Mois du mariage



1735-1744 - Epoux signant (En %)



1835-1844 - Epoux signant (En %)



NAISSANCES

Première période

Leur nombre

Durant cette période, leur nombre s'établit à 1061, représentant une moyenne annuelle de 106. On enregistre un maximum de 125 en 1735 pour un plus bas de 84 en 1740.

La chute importante pour cette dernière année peut s'expliquer par l'hiver terrible 1739-1740 que connût Le Lude comme une grande partie de la France et que nous retrouverons, en répercussion, quand sera abordé le chapitre des décès.

Le sexe

Sur nos 1061 naissances enregistrées on dénombre 539 enfants du sexe masculin (soit 50,80% des naissances) et 522 enfants de sexe féminin (49,20% des naissances). L'équilibre est quasiment assuré.

Le mois des naissances

Quand naît-t-on ?

Les plus forts mois de naissances se situent en mars, avril et février, les plus faibles en juin, novembre et décembre.

Et quel prénom ?

Le choix du calendrier est important. Malgré tout, nos 521 garçons se partagent 51 prénoms ; quant à nos 504 filles, elles devront se contenter de 31 prénoms différents.

Chez les garçons, Pierre emporte les suffrages avec 61 enfants baptisés ainsi, représentant 11,7% de l'ensemble. Suivent derrière 51 Joseph (9,8%), 48 René (9,2%), 42 Jean (8%) et 41 Jacques (7,8%). Au total, les 5 prénoms les plus représentés représentent 46,64% des attributions.

Ils seront 19 à être l'unique porteur de leur prénom. Parmi eux, un seul Luc, ce qui peut laisser à penser que nos parents n'avaient pas grande foi dans son Evangile. De même, nous pourrions croire qu'ils

n'avaient pas une confiance absolue dans le Saint protecteur de la paroisse puisque seulement 10 enfants recevront le prénom de Vincent...

Chez les filles, c'est bien sûr Marie qui emporte la palme avec 148 d'entre elles (soit 29,3 %) qui auront reçu ce prénom. Suivent, derrière et loin, 39 Magdeleine (7,7%) 34 Renée (6,7%) 32 Jeanne (6,3%) et 30 Françoise (6%). Ces 5 prénoms représentant à eux seuls plus de 56% des attributions.

Parmi les prénoms les plus délaissés pour ces demoiselles, on relève Eléonore, Julienne, Lucie ou Mathurine qui ne seront portés que par l'une d'entre elles.

Revenant sur le prénom de Marie, on peut imaginer que le parent qui hélait sa fille dans la rue voyait une gamine sur quatre accourir vers lui.

Et pourquoi lui attribuer son prénom ?

Tout simplement parce qu'elles seront 181 (soit 36%) à porter le prénom de leur mère et, encore plus fort, les garçons seront 211 (soit 40,5%) à porter le prénom de leur père.

N'oublions pas que ce recensement a été fait sur les registres paroissiaux où sont mentionnés les parrains et marraines. Alors là, les chiffres enflent puisque 44% des filles porteront le prénom de la marraine et 44,5% des garçons celui de leur parrain.

En définitive, il y avait peu de place à la diversité.

Les naissances hors mariage

Il faut quand même bien évoquer ce chapitre qui malgré tout reste très discret : Seuls 10 enfants sur la décennie (soit 0,95 %) naissent de mère célibataire. Et, encore, dans plusieurs cas, nous connaissons le nom du père que la future mère avait déclaré au baillage sous peine de sanctions.

Enfin, pour terminer cette période, nous relèverons 2 enfants trouvés, une petite Cécile en 1737 et une Marie en 1743.

A elles 2, elles ne représentent que 0,2% des naissances. Le pire restait à venir.

Deuxième période

Leur nombre

Comme d'un siècle à l'autre le nombre de mariages a été identique, on pouvait s'attendre qu'il en fût de même pour les naissances. Il n'en a rien été puisque pour cette décennie nous enregistrons seulement 670 naissances, soit une moyenne annuelle de 67 et une perte de près de 40 naissances par an sur le siècle précédent.

A quoi l'attribuer ? Des gens plus savants pourront peut-être répondre à la question.

Quoi qu'il en soit, ce sont 355 garçons qui verront le jour, pour 315 filles. L'écart se creuse : 53% contre 47%.

Le mois des naissances

Là encore rien de comparable avec la première période, puisque c'est en mai, août, mars et septembre qu'on relève le plus grand nombre alors que février est celui où l'on en enregistre le moins.

Les prénoms

On en note une plus grande diversité dans cette décennie. Ainsi nos 315 filles se partagent 77 prénoms différents, les 355 garçons ayant le choix entre 71.

D'un siècle à l'autre la mode emmène des prénoms et en amène de nouveaux.

Disparaîtront ainsi chez les filles Magdeleine, Charlotte ou Gabrielle, d'autres très en vogue seront réduits à une seule porteuse : Elisabeth ou Renée. En revanche, apparaîtront des Augustine, Clémence, Victoire ou Virginie.

Marie, avec 71 attributions, a encore les faveurs de 22% des parents, suivi à distance par Anne (28), Louise (26) Jeanne, Madeleine et Augustine, ces trois derniers ex æquo avec 13 entrées. Au total les 6 prénoms féminins les plus attribués représentent 52% des filles, alors que 39 d'entre eux n'auront qu'une seule porteuse.

Chez les garçons disparaissent les Gaspard, Nicolas ou Simon, les Antoine ou Jacques étant réduits eux à peau de chagrin. Comme pour les filles, on verra toutefois arriver en force des Auguste, Eugène ou Jules.

Ce sont les Louis que l'on trouve en tête du palmarès avec 49 attributions, suivis des Auguste (38), Pierre (36), Jean (21) et François (18) ces cinq prénoms représentant plus de 45% des garçons prénommés, 39 d'entre eux étant l'apanage d'un seul porteur.

Vincent n'aura pas plus la vogue qu'au siècle précédent puisque seulement attribué à deux reprises, dont à un enfant trouvé.

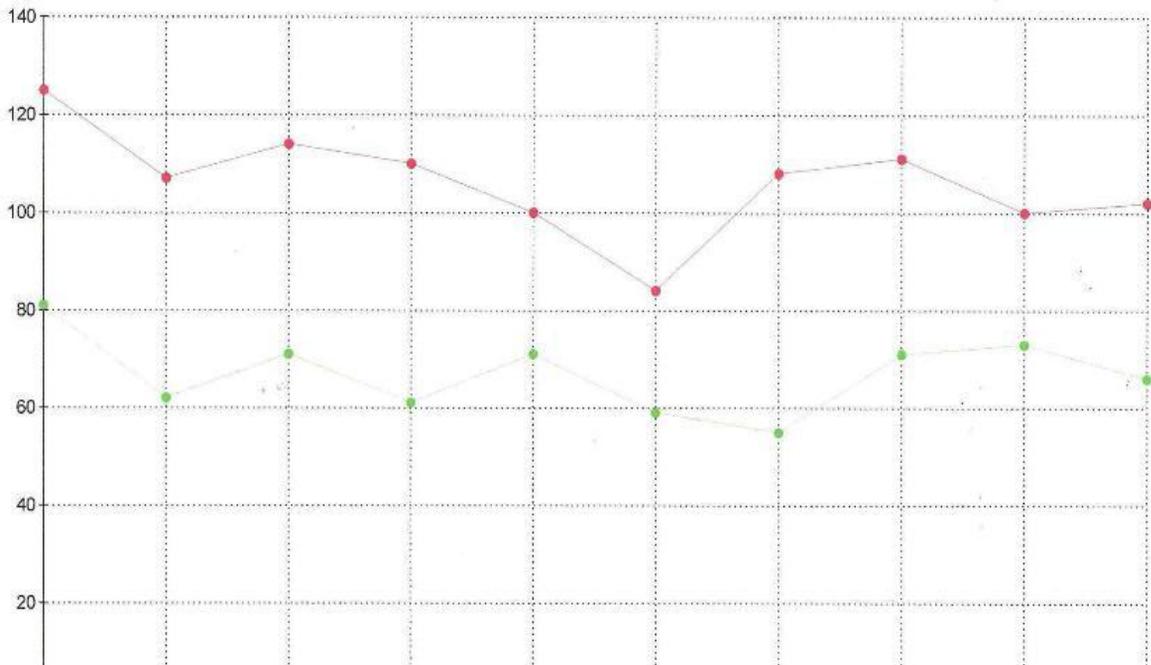
Comme au siècle précédent, la tradition d'attribuer le prénom du père ou de la mère perdure, puisque c'est le cas de 32% des garçons et 31% pour les filles.

Les naissances hors mariage

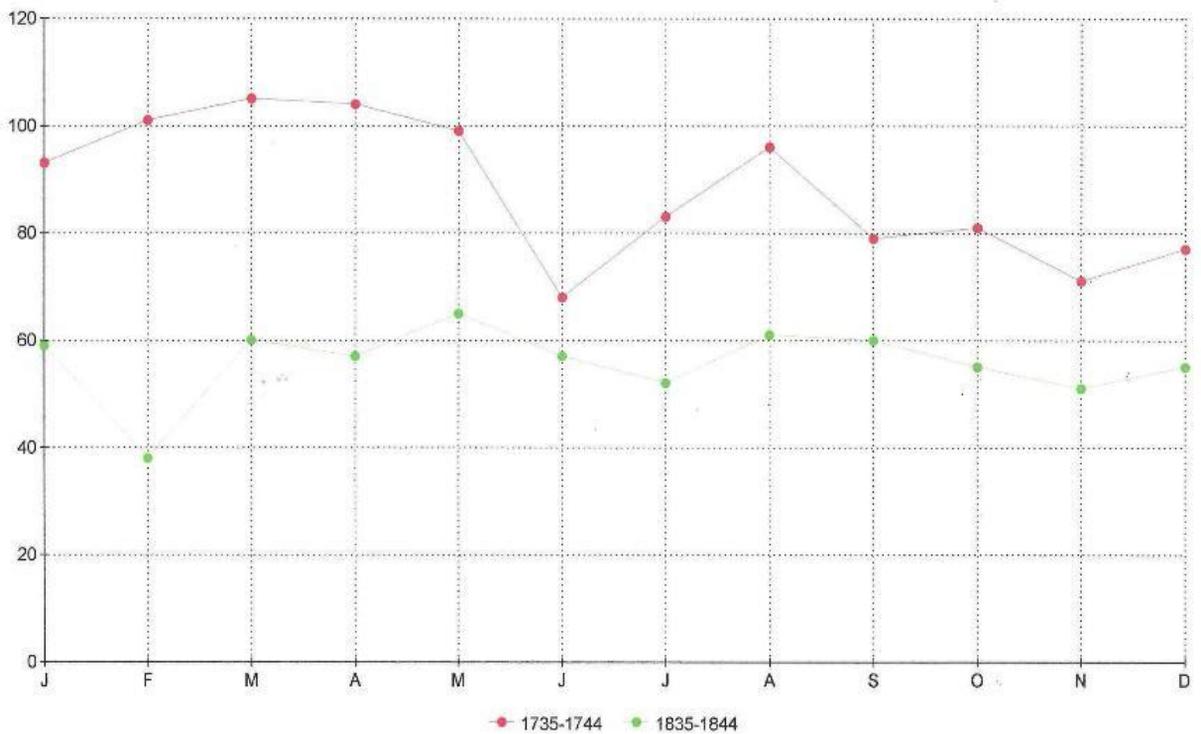
Ils sont 22 enfants à être déclarés de père inconnu, soit 3,30% du total des naissances. Leurs mères sont toutes journalières, domestiques ou gagistes, situations qui les faisaient vraisemblablement dépendre de l'employeur.

Pendant le même temps, ce ne sont pas moins de 63 enfants (représentant 9,40% du total des naissances) qui auront été abandonnés, le nombre augmentant considérablement à partir de 1840. L'année 1842 sera la pire en comptant 19 enfants abandonnés représentant près de 27% des naissances de l'année. Les conditions de vie difficiles de l'époque doivent en expliquer les raisons.

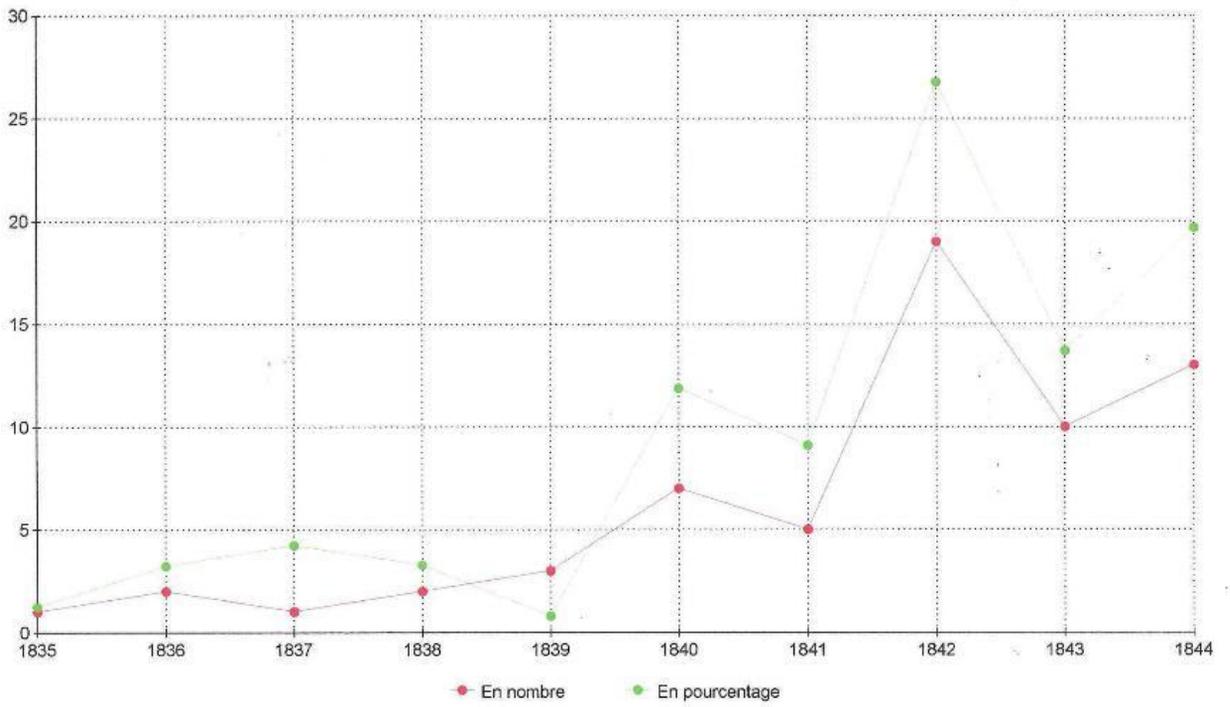
1735-1744 - 1835-1844 - Naissances



Mois des naissances



1835-1844 - Enfants abandonnés



DECES

Première période

Si on table sur un chiffre moyen de population à l'époque de 5.500 habitants, ce sont environ 2,5% des Ludois qui disparaissaient chaque année.

En effet, durant cette période, on dénombre 1412 décès, soit une moyenne annuelle de 141. Si on relève un plus bas de 81 en 1737, on atteindra le chiffre effrayant de 250 en 1740.

Le Lude n'échappa pas à la famine qui frappa toute la région, où la population fut réduite à manger de l'herbe. L'hiver rigoureux (octobre 1739-mars 1740) n'améliora pas la chose.

Le dernier trimestre 1739 et le premier semestre 1740 furent les plus meurtriers puisque ce sont 275 habitants qui moururent, le pic étant atteint en mai 1740 avec 62 décès. Le 3 du même mois, ce sont 7 inhumations qui auront lieu.

Dans cette décennie, 676 hommes et 736 femmes disparurent. Faut de connaître la répartition de la population entre les deux sexes, on ne peut dire auquel il était préférable d'appartenir.

La mortalité infantile est bien sûr importante. Sur les 676 décès d'hommes les enfants de 0 à 10 ans représentent 41% du total ; chez les femmes, les fillettes de la même tranche d'âge représentent quant à elles 35,5%.

Malgré tout on pouvait conserver un espoir de dépasser la soixantaine, puisque 21% des femmes auront franchi ce cap. Ils ne seront que 16% d'hommes à y parvenir,

Durant cette période, le plus âgé des hommes aura 90 ans et la femme record 96 ans. Ces chiffres sont toutefois à prendre avec beaucoup de réserve quand on sait le manque de fiabilité des registres paroissiaux à cet égard. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est impossible de déterminer un âge moyen au décès.

En comparant les décès avec les naissances de la même décennie, on assiste à un excédent de décès de 351. Si les décennies suivantes ont connu le même phénomène on peut y trouver là une justification partielle de la diminution de la population un siècle plus tard.

Deuxième période

Durant cette période, ce sont 757 décès qui seront enregistrés, soit 353 hommes et 404 femmes.

Le recul des morts d'un siècle à l'autre est spectaculaire mais doit être relativisé par la diminution de la population que Pesche estime aux alentours de 3.300 habitants à cette époque. Sur cette base, et en excluant les personnes non domiciliées au Lude (le plus grand nombre de celles-ci étant venu trépasser à l'hospice) 2,10% de la population disparaît chaque année.

Les non ludois arrivent de Savigné, Dissé ou La Chapelle, quelques uns de Paris (ce sont alors de jeunes enfants mis en nourrice et qui ne reverront jamais leurs parents).

On ne connaîtra pas les grandes variations du siècle précédent, puisque pour une moyenne annuelle de 75 décès, on enregistre un plus haut de 91 en 1842 et un plus bas de 57 en 1838, ce qui laisse supposer que Le Lude a été épargné par l'épidémie de choléra.

En excluant tous ceux pour lesquels le lieu de naissance n'est pas mentionné, ce sont 152 femmes (37,5%) et 141 hommes (40,20%) qui sont natifs du Lude et qui y mourront. Les autres n'auront pas fait grand parcours pour venir y résider.

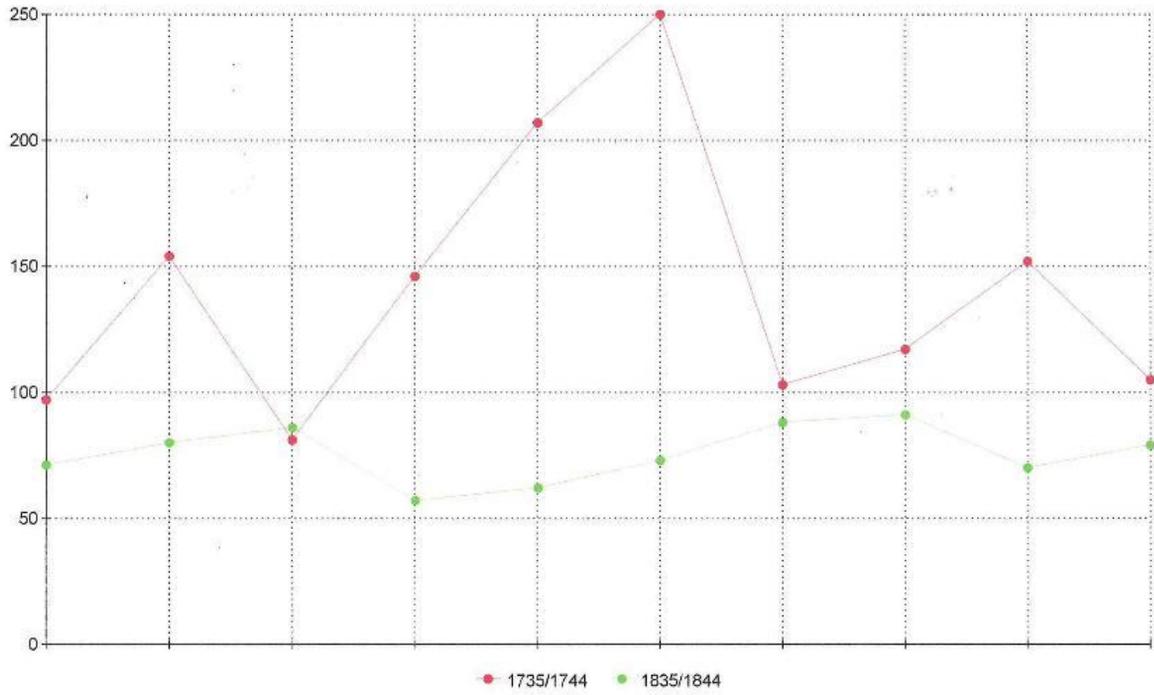
La mortalité infantile, encore importante, connaît un franc recul. Sur les 404 décès de femmes, la tranche d'âge de 0 à 10 ans ne représente plus que 13,5% et pour les hommes 21,7%.

Les sexagénaires et plus se multiplient puisque 48% des femmes décèderont après 60 ans, les hommes présentant le même pourcentage.

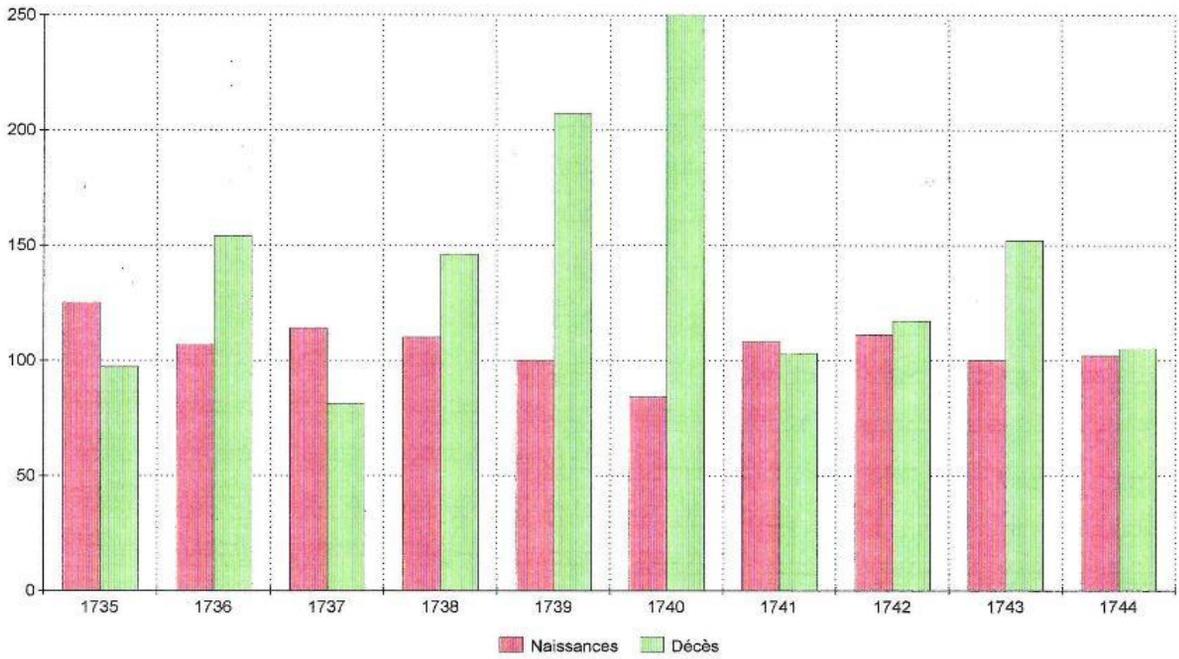
La décennie ne verra pas de centenaire, l'homme le plus âgé décédant toutefois à 98 ans, plusieurs femmes s'arrêtant, elles, à 94 ans.

Enfin, ce n'est pas au cours de ces dix années que nous aurons un accroissement naturel de la population, puisque avec seulement 670 naissances les décès des 702 résidents ludois sont encore supérieurs.

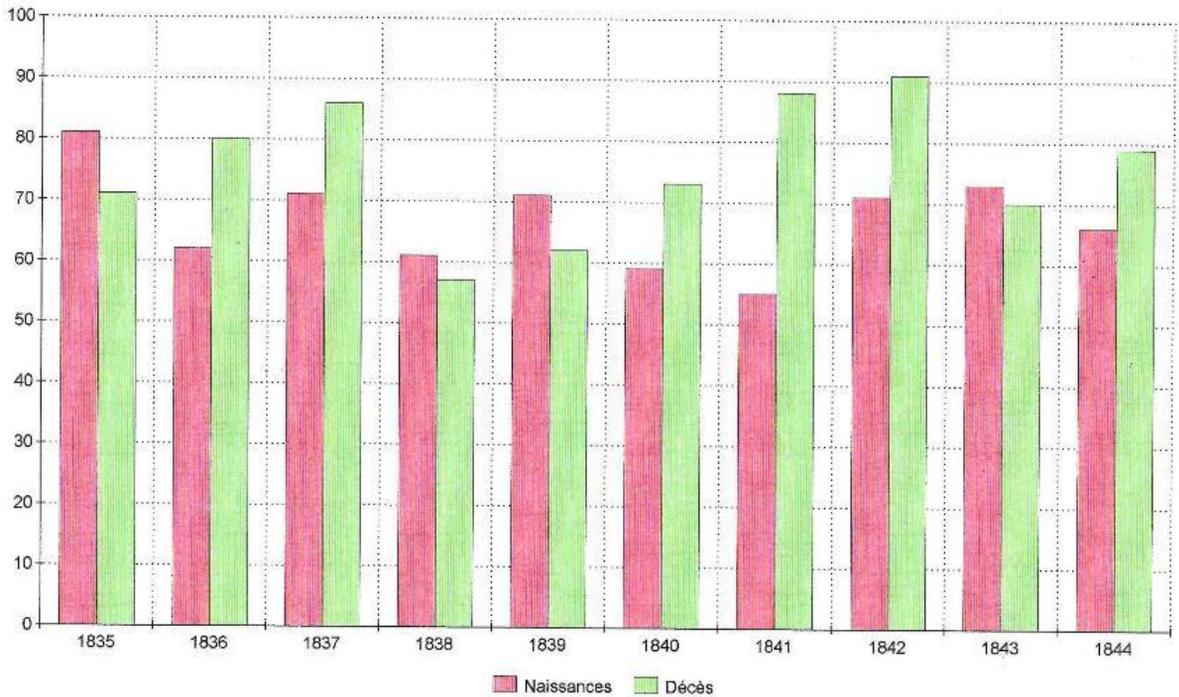
D'un siècle à l'autre - Nombre de décès



1735-1744 - Naissances/décès



1835-1844 - Naissances/Décès



Quelle conclusion tirer de ce qui précède ? Personnellement je n'en ferai aucune, sinon que, malgré tout, notre époque a quand même du bon.

Atelier généalogique de la MJC
Alain LABBE
Mars – Juillet 2009